

Une collectivité à votre écoute...

m<sup>2</sup>

entreprises

## Des projets pour mieux répondre à vos besoins

De nouveaux parcs d'activité et des extensions sont à l'étude ou en cours sur le territoire communautaire :

- Collignon 18 hectares dédiés aux EMR
- Brecquecal, 5 hectares et 28 parcelles situées en bordure de rocade Est
- Penesme (env. 10 hectares)
- Bénécère (env 7 hectares d'extension)
- Les Fourches (env. 5 hectares d'extension)
- Les Mesliers : 10 hectares

Un programme d'ateliers neufs pour répondre à la demande en immobilier d'entreprise :

6 nouveaux ateliers de 186 m<sup>2</sup> à 287 m<sup>2</sup>, équipés de bureaux, vestiaires/douches, portes sectionnelles, etc. Situés en Zone Franche Urbaine. Livrés en 2014.



...une équipe à votre service

**Communauté urbaine de Cherbourg**

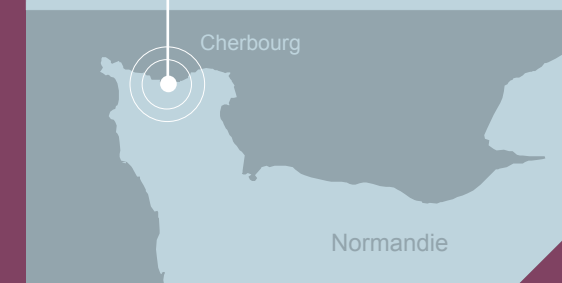
Pôle développement et solidarité  
Direction de l'économie et de l'enseignement supérieur  
BP 808  
50108 CHERBOURG-OCTEVILLE

Téléphone : 02 33 08 27 86  
Télécopie : 02 33 08 27 80

www.cuc-eco.fr  
www.cuc-cherbourg.fr  
Courriel : sebastien.dufailly@cuc-cherbourg.fr



S'implanter sur la Communauté urbaine de Cherbourg



développement

# Du foncier d'activité et de l'immobilier d'entreprise...

## Des zones d'activité pour construire l'avenir

- Des zones d'activité économique réparties sur l'agglomération pour un territoire à la portée de vos ambitions
- Des parcs généralistes ou spécialisés pour un choix d'implantation large ou ciblé
- Des tarifs attractifs proposant un système de rabais lié au nombre d'emplois implantés sur la zone

## Un immobilier d'entreprise pour accueillir vos projets

- Des centres d'activité situés au cœur de l'agglomération
- Une large gamme de bureaux (simple/double/plateau) et d'ateliers (stockage/production) pour répondre au plus près des besoins des entreprises
- Des tarifs de location différenciés selon l'âge de l'entreprise (pépinière ou hôtellerie)



## Des zones d'activité prêtes à l'emploi...

- 9 parcs d'activités représentant près de 90 hectares de zones. Trois zones d'activité économique proposent des parcelles disponibles et ajustables.
- Des terrains d'activité viabilisés avec des réseaux amenés en limite de parcelle
- Une signalétique de zone spécifique et adaptée

## L'immobilier en chiffres

- Plus de 80 espaces tertiaires allant de 11 m<sup>2</sup> en bureau individuel à 65 m<sup>2</sup> en plateau
- 20 ateliers de 30 m<sup>2</sup> à 700 m<sup>2</sup>
- 4 salles de réunion pouvant accueillir entre 10 et 30 personnes
- 1 bureau "rendez-vous" de 23 m<sup>2</sup> tout équipé.



## Des locaux... et des prestations

- Des services mutualisés (accueil-réception, distribution du courrier...)\*
- Des équipements spécifiques mis à disposition des entreprises (location de matériels, etc.)\*
- Domiciliation de l'entreprise, simple ou avec transfert des appels et permanence téléphonique
- Des avantages fiscaux significatifs pour les entreprises installées en Zone Franche Urbaine

\*Pour les locaux gérés en délégation de service public

## Un accompagnement dédié

- Un service et une équipe à votre écoute quel que soit le projet (création, développement, transfert, reprise, etc...)
- Un accompagnement des jeunes entreprises installées en pépinière pendant 46 mois pour bien en réussir le démarrage et en favoriser le développement
- Un accompagnement des entreprises pour s'implanter en zone d'activité avec réalisation d'études d'implantation : élaboration d'un programme immobilier, chiffrage du projet, recherche d'aides et de solutions de portage.

